

Introduction

Cette partie du rapport rassemble les chiffres clés transmis à Myria par les acteurs susceptibles de jouer un rôle dans un dossier de traite ou de trafic d'êtres humains en Belgique. Elle présente les données les plus récentes sur la traite des êtres humains et le trafic d'êtres humains, ainsi que, dans la mesure du possible, une rétrospective des dix dernières années afin de les mettre en perspective.

Les acteurs qui ont transmis leurs chiffres à Myria sont :

- la police, avec des informations extraites de la Banque de données nationale générale (BNG) ;
- le service d'inspection de l'ONSS (Direction thématique Traite des êtres humains, équipes ECOSOC) ;
- le Collège des procureurs généraux, avec des informations sur les poursuites engagées par les parquets correctionnels et les auditorats du travail ;
- l'Office des Étrangers (OE) ;
- PAG-ASA, Payoke et Sürya : centres spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de victimes ;
- le Service de la politique criminelle (SPC) du SPF Justice, avec des informations sur les condamnations définitives.

Pour ne pas déroger à la tradition, ce chapitre se réfère sur une contribution externe des services d'inspection de l'ONSS. Enfin, la Direction centrale de la lutte contre la criminalité grave et organisée (DJSOC) de la police fédérale détaille certaines évolutions marquantes en matière de trafic d'êtres humains.



Avertissement

- Les chiffres de ce rapport ne reflètent en aucun cas l'ampleur réelle du phénomène de la traite et du trafic d'êtres humains en Belgique. Ils ne concernent que les faits, les victimes et les auteurs identifiés comme tels par les autorités. Aucune déclaration ne peut être faite sur des événements non identifiés.
- Ces chiffres et leur évolution fournissent plutôt des informations sur l'action des autorités pour lutter contre la traite et le trafic d'êtres humains que sur ces phénomènes en tant que tels.
- Les chiffres des différents acteurs ne sont pas harmonisés entre eux et ne donnent en aucun cas une image cohérente et uniforme de ces phénomènes criminels. Cela limite les possibilités d'évaluer les politiques, de nourrir les analyses stratégiques et de rendre compte aux institutions européennes. Il va de soi que Myria collabore avec les acteurs cités dans l'optique de réunir les chiffres de la meilleure qualité possible.